

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ST PIERRE DE LAGES**  
Séance du 2 octobre 2017

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
Afférents au Conseil Municipal	<b>14</b>
En exercice	<b>12</b>
Nombre de présents	<b>11</b>

**Date de convocation** : L'an deux mille dix-sept  
8 septembre 2017 et le deux octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu  
habituel de ses séances sous la présidence de Madame Laurence KLEIN, Maire.

**Date d'affichage** :  
18 septembre 2017

**Présents** : Mmes et MM. Laurence KLEIN – Lionel PERRET – Jean- François PATTE  
David VALETTE - Sandrine RAMES – Edgard PAYRASTRE - Vincent ROUILLET–  
Lionel AZEMAR - Nathalie FRIQUART - Maryline JAMIN - Florence SIORAT

**Excusés** : Mmes Christèle JACKIEWICZ, Charlène GRABIE, Christelle MARTINEZ-  
MINATI

**Procurations** : Christèle JACKIEWICZ a donné procuration à Laurence KLEIN

Monsieur Vincent ROUILLET a été nommé secrétaire.

**Le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 septembre est approuvé à l'unanimité.**

**I – DELIBERATIONS :**

**N° 2017-27- OBJET** : Extension de la régie de recettes pour l'organisation de concerts et spectacles

Madame le Maire rappelle au conseil l'existence d'une régie de recettes pour l'encaissement des frais de reproduction des documents administratifs communiqués, ainsi que pour l'encaissement des droits d'occupation du domaine public du marché de plein vent.

Madame le Maire souhaite étendre cette régie pour l'organisation de concerts et de spectacles organisés par la commune en partenariat avec des groupes de musique, associations ou d'autres collectivités.

Le tarif des places sera fixé de la manière suivante :

Tarif A normal : 12 €

Tarif B enfant : 8 €

Tarif C normal (pour événement prestigieux) : 15 €

Tarif D enfant (pour événement prestigieux) : 10 €

Madame le Maire précise que pour les 3 concerts de Jazz qui auront respectivement lieu, les 23 septembre 2017, 27 octobre 2017 et 8 octobre 2017 des tarifs spéciaux seront appliqués :

Tarif As : 12 €

Tarif Bs enfant : 6 €

Tarif Cs : 22 € (2 concerts)

Tarif Ds enfant : 10 € (2 concerts)

Tarif Es : 30 € (3 concerts)

Tarif Fs enfants : 20 € (3 concerts)

**Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- d'étendre la régie de recettes pour l'organisation de concerts et spectacles,
- de valider les tarifs fixés ci-dessus,
- charge Madame le Maire de prendre toutes mesures utiles pour la mise en place de cette extension.

**N° 2017-28 - OBJET : Signature de la convention Enedis pour le remplacement d'un câble et la pose d'un coffret électrique route de Vallesvilles**

Madame le Maire rappelle au conseil que les travaux d'aménagement du parking de l'école ont été interrompus suite à la présence d'une ligne basse tension non identifiée sur les lieux des travaux.

Enedis demande l'autorisation d'intervenir afin de remplacer un câble et d'installer un coffret électrique. Une convention a été établie afin de consentir des droits de servitudes à Enedis.

**Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- d'autoriser Enedis à intervenir Route de Vallesvilles pour le remplacement d'un câble et l'installation d'un coffret électrique.
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec Enedis.

**III – Sujets soumis à discussion :**

**Commission aux affaires scolaires :**

M. Lionel PERRET informe du renouvellement de 3 ordinateurs à l'école. Il s'agit d'ordinateurs reconditionnés acquis pour la somme de 500 € avec les licences.

Les élections des représentants des parents d'élèves sont programmées pour le collège et le primaire le 13 octobre.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, la municipalité souhaite rester sur une certaine stabilité de l'organisation et des horaires ; à savoir rester sur une programmation de 4 jours et demi. En effet, les réorganisations successives sont très compliquées à gérer avec nos équipes et nos partenaires. Nous serons cependant à l'écoute des parents et des enseignants lors du prochain conseil d'école.

Lutte contre le gaspillage alimentaire : le SIPOM propose une formation de 2h30-3h aux personnels des écoles (1 agent du périscolaire et 1 agent de cuisine par école) au SIPOM de Revel. Cette formation, assurée par une diététicienne et à la charge du SIPOM, a pour objectif de créer un réseau entre les agents des écoles ; avec notamment un moment d'échange, en abordant les thèmes de l'alimentation : l'élaboration des menus, le comportement alimentaire des enfants, le comportement du personnel (façon de servir, quelle quantité, la sensibilisation en mangeant avec les enfants, ...). Cette formation est proposée à notre cuisinier et à un agent technique.

- Centre jeunes -Vacances de la Toussaint :

M. Edgard PAYRASTRE, indique que le projet du centre jeunes sera la création d'un plan de la commune à implanter au centre du village. **Le centre jeunes est programmé du 23 au 27 octobre.**

La soirée d'Halloween sera également préparée par le centre jeunes.

Mme Nathalie FRIQUART indique que la société d'assurance PREVIFRANCE finance des sorties pour les jeunes dans le cadre d'action de mécénat. Cet éventuel partenariat va être travaillé.

**Commission urbanisme :**

- Révision du Plan Local d'Urbanisme :

Le cabinet d'études, missionné par le SMEA, poursuit l'étude pour la révision du schéma d'assainissement de la commune. Prochaine réunion avec les élus de la commission urbanisme : lundi 23 octobre 9h30.

Certaines difficultés sont signalées au niveau des évacuations d'eau épurées des stations autonomes d'assainissement. Les pratiques agricoles tendent en effet à la suppression des fossés ; ce qui induit des inondations au niveau des sorties de fosses septiques. Mme Le Maire rappelle aux agriculteurs que les fossés existants ne doivent pas être comblés. L'entretien des fossés et ruisseaux incombe aux propriétaires riverains.

**Sujets divers :**

Mme Nathalie FRIQUART informe le conseil du bilan positif du concert de jazz, organisé en collaboration avec la mairie de FLOURENS, le samedi 23 septembre 2017 à 20H30. Les inscriptions ont permis d'équilibrer le cachet des artistes.

Les prochains concerts sont programmés les **vendredi 27 octobre 2017 à 20H30** (Salle des fêtes de FLOURENS) et **vendredi 8 décembre 2017 à 20H30** (église de SAINT PIERRE DE LAGES), toujours sur le thème du jazz.

Les élus regrettent vivement la position de M. Le curé qui a refusé la programmation des 2 premiers concerts dans l'église de Saint Pierre de Lages. L'église est un bâtiment public mis à disposition de M. Le Curé qui en est l'affectataire. D'autres communes de notre secteur rencontrent des difficultés similaires. Mme Le Maire va demander un RDV à l'évêque avec d'autres élus, afin d'échanger sur cette difficulté.

**Une réunion publique sera organisée le mercredi 11 octobre 2017 à 18H30 afin de présenter le projet CORRIBIOR.** Pour rappel la commune est partenaire de ce projet « Corridors pour la Biodiversité Ordinaire ». Les habitants qui le souhaitent peuvent participer à des observations et comptage de la faune et la flore locale.

**Téléthon samedi 9 décembre**

La municipalité et l'association La Soledra seront partenaires du Téléthon 2018. Une course sera organisée entre la mairie et le collège entre 9h et 18h.

**La municipalité a le plaisir d'inviter cette année encore, les aînés pour un repas de Noël convivial le samedi 16 décembre à 12h dans le réfectoire de l'école.**

**La séance est levée le lundi 2 octobre 2017 à 22h00**

**Le prochain Conseil aura lieu le lundi 6 novembre 2017 à 20H30.**

## **Liste des délibérations contenues dans le présent procès-verbal :**

**N° 2017-27 - OBJET** : Extension de la régie de recettes pour l'organisation de concerts et spectacles.

**N° 2017-28 - OBJET** : Signature de la convention Enedis pour le remplacement d'un câble et la pose d'un coffret électrique route de Vallesvilles.

Ont signé les membres présents :

<b>NOMS - PRENOMS</b>	<b>QUALITE</b>	<b>SIGNATURES</b>
KLEIN Laurence	Maire	
PATTE Jean François	er 1 Adjoint	
MARTINEZ MINATI Christelle	ème 2 Adjoint	Absente
PERRET Lionel	ème 3 Adjoint	
JAMIN Maryline	Conseillère Municipale	
ROUILLET Vincent	Conseiller Municipal	
JACKIEWICZ Christèle	Conseillère Municipale	Absente – procuration donnée à Laurence KLEIN
AZEMAR Lionel	Conseiller Municipal	
VALETTE David	Conseiller Municipal	
GRABIE Charlene	Conseillère Municipale	Absente
RAMES Sandrine	Conseillère Municipale	
SIORAT Florence	Conseillère Municipale	
PAYRASTRE Edgard	Conseiller Municipal	
FRIQUART Nathalie	Conseillère Municipale	